

Cote du document: EB 2021/132/R.31  
Point de l'ordre du jour: 18 b)  
Date: 15 avril 2021  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## Procès-verbal de la cent douzième session du Comité de l'évaluation

### Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Indran A. Naidoo**

Directeur  
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2274  
courriel: i.naidoo@ifad.org

**Fabrizio Felloni**

Directeur adjoint  
téléphone: +39 06 5459 2361  
courriel: f.felloni@ifad.org

**Luis Jiménez-McInnis**

Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

**Thomas Eriksson**

Directeur  
Division des politiques et des résultats  
opérationnels  
téléphone: +39 06 5459 2425  
courriel: t.eriksson@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre Mc Grenra**

Cheffe  
Gouvernance institutionnelle  
et relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-deuxième session  
Rome, 19-21 avril 2021

---

Pour: **Information**

## Procès-verbal de la cent douzième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent procès-verbal rend compte des délibérations tenues par le Comité de l'évaluation à sa cent douzième session, qui s'est déroulée en ligne le 19 mars 2021.
2. Une fois approuvé par le Comité, le procès-verbal sera présenté au Conseil d'administration.

### **Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la session**

3. Ont participé à la session les membres du Comité représentant le Cameroun, la France, l'Inde, l'Indonésie (présidence), le Japon, le Mexique, le Nigéria, les Pays-Bas et la Suisse. Étaient également présent les représentants de l'Autriche, du Canada, de la Chine, du Luxembourg et de la Suède en qualité d'observateurs sans droit de parole. Ont en outre assisté à la session le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE); le Directeur adjoint d'IOE; le Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes; la Vice-Présidente adjointe responsable du Département de la stratégie et des savoirs; le Directeur de la Division des politiques et des résultats opérationnels; la Directrice de la Division recherche et évaluation de l'impact; le Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel du Fonds.
4. Le président et les autres membres du Comité ont souhaité la bienvenue à M. Naidoo, récemment nommé au poste de Directeur d'IOE.
5. L'Ambassadrice et Représentante permanente de la République de l'Ouganda, Son Excellence Elizabeth Paula Napeyok, et M. Siragi Wakaabu, Attaché agricole et Représentant permanent suppléant de la République de l'Ouganda, ont participé aux délibérations du Comité sur l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour l'Ouganda. M<sup>me</sup> Onipatsa Helinoro Tianamahefa, Première conseillère, Chargée d'affaires par intérim et Représentante permanente de la République de Madagascar, M. Suzelin Ratohiarijaona Rakotoarisolo, Conseiller et Représentant permanent suppléant de la République de Madagascar, M<sup>me</sup> Fanja Raharinomena, Directrice générale de l'Unité de coordination et d'appui des projets et des activités régionales du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, et M. Ndriana Rahaga, Coordonnateur de la Cellule d'appui au programme (CAPFIDA), ont participé aux délibérations du Comité sur l'ESPP pour Madagascar. M. Addisu Melkamu Kebede, Deuxième Secrétaire, Représentant permanent suppléant de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, a participé aux délibérations du Comité sur l'évaluation de l'impact du Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles en République fédérale démocratique d'Éthiopie. Leur présence a permis d'enrichir les délibérations en y intégrant les points de vue des gouvernements sur les évaluations les concernant.

### **Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour (EC 2021/112/W.P.1)**

6. Le Comité a adopté l'ordre du jour qui figurait dans le document EC 2021/112/W.P.1 avec l'ajout, au point Questions diverses, d'un bref compte rendu, par la Directrice de la Division recherche et évaluation de l'impact, sur les études d'impact menées dans le cadre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11).

### **Point 3 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République de l'Ouganda (EC 2021/112/W.P.2 + Add. 1)**

#### **Messages clés:**

- Le Comité s'est déclaré satisfait des résultats positifs obtenus par le FIDA en Ouganda et a noté que la conception du nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) avait tenu compte des constatations de cette évaluation.
- Le Comité a souligné la nécessité de mettre davantage l'accent sur les femmes et les jeunes, l'adaptation aux effets des changements climatiques, la gestion des savoirs et le suivi-évaluation, et a en outre insisté sur l'importance d'une présence dans le pays pour améliorer les résultats.

7. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement cette deuxième ESPP pour la République de l'Ouganda, relative à la période 2013-2020, figurant dans le document EC 2021/112/W.P.2, ainsi que l'accord conclusif signé par la direction du FIDA et le Gouvernement ougandais figurant dans l'additif à ce document.
8. Les membres ont écouté avec intérêt la déclaration prononcée au nom du Gouvernement ougandais par Son Excellence l'Ambassadrice Elizabeth Paula Napeyok.
9. Le Comité s'est félicité des réalisations importantes et des bons résultats mis en lumière par l'évaluation. Les membres ont notamment salué l'impact positif sur la pauvreté rurale et l'augmentation de la productivité et des revenus des ménages ruraux, et ont approuvé les constatations et les recommandations d'amélioration, ainsi que la réponse de la direction.
10. La direction a validé l'ensemble des recommandations formulées par IOE dans le rapport d'évaluation, et est convenue de la nécessité: d'étendre l'approche par filière à d'autres produits de base; d'intégrer les questions liées aux changements climatiques; de mener des interventions davantage porteuses de transformations pour les femmes et les jeunes; d'augmenter l'appui apporté au gouvernement pour les questions de politique, le renforcement des capacités, la gestion financière et le suivi-évaluation. La direction est également convenue qu'une approche plus programmatique et une gestion plus systématique des savoirs permettraient des synergies entre les investissements du FIDA, et a souligné que l'évaluation avait soulevé un certain nombre de possibilités d'amélioration intéressantes qui ne concernaient pas uniquement l'Ouganda. Ces questions, et toutes celles mises en lumière dans l'ESPP, avaient été prises en compte dans l'élaboration du COSOP qui devait être examiné par le Conseil d'administration.
11. Les membres ont constaté qu'il était difficile de concilier les objectifs de réduction de la pauvreté et les approches de développement communautaire favorables aux populations pauvres, d'une part, et les stratégies de croissance axées sur la commercialisation et le renforcement des filières, d'autre part. IOE considérait qu'une théorie du changement claire était nécessaire pour veiller à ce que les groupes les plus vulnérables aient accès aux avantages liés à la commercialisation et au développement des filières.
12. Les membres ont également noté la nécessité de renforcer la présence du FIDA dans le pays afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, de favoriser l'établissement de partenariats, la concertation sur les politiques et la collaboration avec le Gouvernement, et d'augmenter les interactions entre les activités de prêt et les activités hors prêts. La direction a fait observer que, bien que le directeur de pays soit basé à Nairobi, le FIDA était tout de même représenté dans le pays par les responsables nationaux. Elle a toutefois confirmé qu'elle prêtait attention à cette question.

13. Le financement accordé au titre du programme de dons ordinaires a été souligné pour son importance comme moyen, entre autres, de favoriser l'innovation, d'exploiter le potentiel de la numérisation et de travailler sur des activités transfrontières. S'agissant de ces dernières, le Comité a accueilli avec satisfaction les informations sur le travail accompli par le FIDA avec les autres organismes ayant leur siège à Rome sur les questions liées au commerce transfrontalier.
14. La direction a confirmé son engagement à élaborer un plan d'action pour le suivi-évaluation au niveau des projets, un plan d'action pour la durabilité, un plan d'action relatif à l'amélioration de l'efficacité et une mise à jour de la stratégie de reproduction à plus grande échelle, lesquels seraient tous regroupés dans le nouveau Cadre relatif à l'efficacité en matière de développement. Ce cadre serait soumis pour examen au Comité de l'évaluation en octobre, puis au Conseil d'administration en décembre. La direction a réaffirmé qu'un certain nombre de questions présentées comme nécessitant une attention particulière – efficacité, durabilité, innovation, gestion des savoirs, participation à l'élaboration des politiques et activités hors prêts, par exemple – étaient des points importants pour de nombreux pays, et qu'elles seraient traitées dans le cadre de plans d'action institutionnels. La direction a en outre proposé de présenter certains de ces plans d'action au Comité pour permettre aux membres de les examiner et de transmettre leurs observations. La direction présenterait de toute façon le Cadre relatif à l'efficacité en matière de développement pour examen au Comité, en octobre, et au Conseil, en décembre.

**Point 4 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République de Madagascar (EC 2021/112/W.P.3)**

**Messages clés:**

- Le Comité s'est déclaré satisfait des résultats positifs obtenus par le FIDA à Madagascar et a noté que la conception du prochain COSOP tiendrait compte des conclusions de cette évaluation.
- Le Comité a souligné en particulier la nécessité de prêter davantage d'attention à la gestion des ressources naturelles, à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets, au renforcement de la résilience et à l'intégration des groupes les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.

15. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement cette deuxième ESPP pour la République de Madagascar, relative à la période 2013-2019, figurant dans le document EC 2021/112/W.P.3, ainsi que l'accord conclusif signé par le Gouvernement malgache et la direction du FIDA figurant dans le rapport.
16. Les membres ont écouté avec intérêt la déclaration prononcée au nom du Gouvernement malgache par M<sup>me</sup> Fanja Raharinomena.
17. Le Comité a approuvé les constatations de l'évaluation. Tout en appuyant les recommandations, un membre a fait observer qu'elles auraient gagné à être plus concises et plus stratégiques. L'évaluation soulignait les effets favorables du programme du FIDA dans le pays, notamment s'agissant de l'augmentation des revenus, de la productivité agricole et des disponibilités alimentaires, qui avaient été obtenus principalement en soutenant la capacité de production, les techniques de production et la commercialisation. La direction a accueilli favorablement l'analyse générale présentée dans le rapport, qui offrait une occasion précieuse de faire un bilan, ainsi que l'approche participative suivie par IOE.
18. Les membres ont souligné qu'il était nécessaire de mieux intégrer les groupes vulnérables, tels que les femmes et les jeunes, notamment en ce qui concernait l'adaptation aux changements climatiques. Une gestion durable des ressources naturelles – de l'eau en particulier – était essentielle pour réduire la vulnérabilité

des populations rurales aux effets des changements climatiques. Au vu des difficultés liées aux zones d'intervention étendues, la direction a noté que le programme en cours était axé sur le sud du pays et était résolument favorable aux populations pauvres, et qu'il ciblait les groupes vulnérables, notamment ceux dépendant de l'aide alimentaire, en vue de faciliter leur accès aux intrants, de leur offrir des perspectives d'évolution et de renforcer leur résilience.

19. Les autres questions appelant une attention comprenaient la durabilité, la participation du secteur privé et la mobilisation de financements publics. Ce dernier point était jugé essentiel pour la durabilité; le Comité a souligné l'investissement limité du Gouvernement malgache dans le secteur agricole ainsi que le faible niveau de cofinancement national des projets bénéficiant de l'appui du FIDA. Dans le même ordre d'idées, la direction a indiqué que des efforts étaient déployés pour mobiliser les fonds indispensables pour les infrastructures ainsi que des financements pour l'action climatique. Une opération était en cours d'examen par le Fonds vert pour le climat.
20. La gestion des savoirs faisait également partie des domaines exigeant une attention, sachant qu'elle pouvait favoriser la durabilité des avantages, renforcer les capacités institutionnelles et ouvrir des possibilités d'innovation. À cet égard, la direction a indiqué qu'elle avait noué un partenariat avec Delivery Associates pour la création d'une unité d'exécution interne destinée à renforcer les capacités du Ministère de l'agriculture et de l'élevage.

**Point 5 de l'ordre du jour: Évaluation de l'impact du Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles en République fédérale démocratique d'Éthiopie (EC 2021/112/W.P.4)**

**Messages clés:**

- Le Comité a accueilli avec satisfaction l'évaluation de l'impact du Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles et a été informé que les résultats de ce travail éclaireraient une évaluation thématique de plus haut niveau d'IOE sur l'adaptation des petits exploitants aux changements climatiques.
- Pour assurer une utilisation optimale des ressources, les membres ont indiqué qu'il faudrait sélectionner avec soin les futures évaluations d'impact, pour faire en sorte qu'elles apportent des enseignements d'ordre général susceptibles d'être exploités par le FIDA pour d'autres types de projets.

21. Le Comité de l'évaluation a réservé un accueil favorable à l'évaluation de l'impact du Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles en République fédérale démocratique d'Éthiopie, relative à la période 2010-2019, figurant dans le document EC 2021/112/W.P.4, ainsi qu'à la réponse de la direction. Il s'agit de la septième évaluation de l'impact de la série lancée en 2013 par IOE.
22. Les membres ont écouté avec intérêt la déclaration prononcée au nom du Gouvernement éthiopien par M. Addisu Melkamu Kebede.
23. Le Comité a pris note des constatations et des recommandations figurant dans l'évaluation de l'impact, ainsi que de la réponse de la direction. Les membres ont souligné le coût relativement élevé d'un produit aussi spécialisé, en s'interrogeant sur sa rentabilité au vu de l'importance des constatations pour l'organisation. Il conviendrait de sélectionner avec soin les futures évaluations d'impact pour faire en sorte qu'elles apportent des enseignements d'ordre général susceptibles d'être utilisés par le FIDA pour d'autres types de projets. La direction a indiqué qu'elle partageait cet avis, en précisant que des études d'impact étaient réalisées pour au

moins 15% des projets du portefeuille, en suivant une méthode rigoureuse, et que cette part serait amenée à augmenter.

24. IOE a mentionné l'augmentation du nombre d'évaluations d'impact réalisées dans d'autres institutions financières internationales et dans le système des Nations Unies. Tout en reconnaissant que le coût des évaluations d'impact pouvait être relativement plus élevé que celui des autres types d'évaluation, IOE a précisé que le FIDA se situait plutôt dans la fourchette basse en comparaison des autres organisations, et que les coûts pouvaient être encore réduits. En réponse aux questions sur le choix de ce projet en particulier, IOE a expliqué que cette évaluation de l'impact éclairerait, en apportant des éléments probants supplémentaires, une évaluation thématique de plus haut niveau en cours sur l'adaptation des petits exploitants aux changements climatiques.
25. Les membres ont noté les résultats positifs du projet s'agissant de l'augmentation des revenus et de l'amélioration de la nutrition des bénéficiaires dans quelques bassins hydrographiques où des activités multiples et complémentaires étaient exécutées, mais ont également souligné l'absence d'autonomisation et de participation notables des groupes vulnérables, tels que les femmes, les jeunes et les paysans sans terre, notamment en ce qui concernait l'accès à la terre et aux ressources naturelles. Les membres ont en outre appuyé la recommandation de l'évaluation préconisant l'adoption, dans les projets de gestion des ressources naturelles, d'un plan directeur aux fins d'une gestion participative et intégrée du bassin hydrographique, et d'une approche efficace du développement rural, pour garantir aux communautés locales les ressources dont elles ont besoin pour entretenir les infrastructures hydriques, et donc assurer la durabilité des avantages découlant du projet.
26. La direction a souligné que les constatations issues de cette évaluation d'un programme plus traditionnel de gestion des ressources naturelles fourniraient de précieux enseignements pour la réserve de programmes ciblant des bassins versants dans le portefeuille d'activités en Afrique orientale et australe. Le Comité a noté l'importance de l'efficacité d'utilisation de l'eau dans les zones arides, et a été informé que le FIDA dirigeait avec le Gouvernement éthiopien un cadre de coopération Sud-Sud et triangulaire visant à recueillir des enseignements auprès d'autres pays africains sur, entre autres, la politique de tarification de l'eau et la gestion des ressources hydriques, en vue de reproduire à plus grande échelle les interventions couronnées de succès. Les régimes fonciers ont également été reconnus comme des outils essentiels pour la durabilité des avantages et pour la stabilité et la paix.

**Point 6 de l'ordre du jour: Synthèse d'évaluations sur les infrastructures au FIDA (EC 2021/112/W.P.5 + Add. 1)**

**Messages clés:**

- Le Comité a accueilli favorablement la synthèse d'évaluations sur les infrastructures au FIDA, et a noté avec satisfaction la collaboration entre IOE et la direction.
- Les membres ont souligné que les infrastructures rurales étaient essentielles dans le travail du FIDA, et ont proposé de présenter le rapport, ainsi que le projet de directives opérationnelles sur les infrastructures, au Conseil.

27. Le Comité de l'évaluation a réservé un accueil favorable à la synthèse d'évaluations sur les infrastructures au FIDA figurant dans le document EC 2021/112/W.P.5, ainsi qu'à la réponse de la direction présentée dans l'additif.

28. Les membres ont salué les constatations riches d'enseignements, qui apportaient amplement la preuve de l'avantage comparatif du FIDA par rapport aux autres institutions financières internationales du fait de l'accent mis sur les infrastructures des zones les plus isolées. Ils se sont également félicités de la collaboration entre IOE et la direction lors de l'élaboration de la synthèse d'évaluations. Ils ont souligné que les infrastructures rurales étaient essentielles dans le travail du FIDA, et se sont ralliés à la conclusion qu'une augmentation des capacités en interne était nécessaire. Compte tenu de l'importance de cette question, et notamment des constatations sur les infrastructures de gestion de l'eau, ils ont suggéré que la synthèse d'évaluations soit communiquée au Conseil d'administration en vue d'un examen approfondi.
29. Les membres ont insisté sur le fait que la direction devait intégrer les recommandations dans la conception et l'exécution des projets, le suivi et l'établissement des rapports, en vue de renforcer les garanties d'efficacité et le suivi d'investissements aussi complexes et diversifiés dans des infrastructures rurales. Cela pourrait se faire sous la forme d'une nouvelle stratégie ou de directives opérationnelles, qui pourraient être soumises au Conseil d'administration pour examen et observations.
30. La direction a également été invitée à prêter une attention particulière aux spécificités des contextes de fragilité et à la nécessité de faire la part entre le risque de corruption et la prise en charge par le pays emprunteur. Le suivi de la performance et les résultats des investissements au niveau de l'institution ont également été abordés. La direction a communiqué des informations sur les partenariats avec des organismes des Nations Unies et des institutions financières internationales visant à renforcer l'appui technique.
31. Le Comité a mentionné le problème de la viabilité financière et de l'entretien courant des infrastructures rurales, en soulignant les « aspects immatériels des infrastructures ». La durabilité dépendait de la gouvernance des infrastructures, à savoir par qui elles étaient gérées: l'administration centrale, les collectivités locales ou le secteur privé. Ces questions devaient être examinées dès le début des projets, et une stratégie de retrait devait être élaborée afin de garantir la durabilité des avantages sur le long terme. IOE est convenu de la nécessité d'adopter une vision à long terme, en gardant à l'esprit le coût de l'entretien des infrastructures, qui s'était révélé problématique dans le cas des routes, des équipements d'irrigation et des infrastructures d'alimentation en eau potable. Concernant les changements climatiques, les membres ont noté que les Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique étaient considérées comme une politique et une base excellentes pour préserver les infrastructures rurales des risques liés aux changements climatiques.
32. La direction a communiqué des informations supplémentaires sur la transition qui avait été opérée – des projets de développement impulsés par les communautés à l'accent sur la production et la productivité – et sur son incidence sur les types d'investissements infrastructurels réalisés. Les directives et les indicateurs élaborés pour faciliter la préparation des projets d'infrastructures soulignaient la nécessité de travailler avec les communautés locales pour définir les interventions dans le domaine des infrastructures, favoriser la prise en charge et assurer la durabilité des avantages.

### **Point 7 de l'ordre du jour: Projet de révision de la Politique de l'évaluation au FIDA (EC 2021/112/W.P.6)**

#### **Messages clés:**

- Le Comité a accueilli avec satisfaction la version provisoire de la Politique révisée de l'évaluation au FIDA, qui intégrait les commentaires reçus. Les membres ont formulé des observations supplémentaires qui seraient prises en compte dans un additif à la politique.
- Le Comité a approuvé la présentation au Conseil d'administration, à sa cent trente-deuxième session, du projet de Politique révisée de l'évaluation au FIDA, accompagné de l'additif susmentionné, pour approbation. Il pourrait être envisagé de poursuivre les débats sur la mise au point définitive des annexes à la politique par la suite.

33. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement le projet de Politique révisée de l'évaluation au FIDA figurant dans le document EC 2021/112/W.P.6, qui incorporait les commentaires formulés par les membres à sa septième session extraordinaire, et a noté que cette révision était le fruit d'efforts menés de manière concertée par IOE et la direction.
34. Les membres ont constaté que le projet de Politique révisée de l'évaluation au FIDA prévoyait un cadre complet qui définissait clairement la fonction d'évaluation indépendante et la fonction d'autoévaluation et qui souligner les synergies entre elles.
35. Les membres ont formulé des observations supplémentaires visant à parachever le document, et en particulier à clarifier le rôle du Comité de l'évaluation et à harmoniser l'utilisation de certains termes. Le Comité a été informé que le FIDA, en tant que membre du Groupe de coopération pour l'évaluation des banques multilatérales de développement, avait appliqué les normes reconnues en matière de gouvernance et d'indépendance portant, entre autres, sur la gestion des ressources humaines. IOE et la direction se sont engagés à communiquer de manière informelle avec les membres afin de s'assurer que les modifications seraient correctement prises en compte dans un additif à la politique et soumises au Conseil à sa session d'avril pour approbation officielle.

### **Point 8 de l'ordre du jour: Projet de révision du mandat du Comité de l'évaluation (EC 2021/112/W.P.7)**

#### **Message clé:**

- Le Comité a accueilli favorablement le projet de mandat et de règlement intérieur révisés, et a approuvé leur présentation au Conseil d'administration, à sa cent trente-deuxième session, en avril, accompagnés d'un additif tenant compte des observations communiquées.

36. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement le projet de mandat et de règlement intérieur révisés figurant dans le document EC 2021/112/W.P.7, dans lequel les observations qu'il avait formulées lors de sa septième session extraordinaire avaient été intégrées.
37. Les membres ont demandé des éclaircissements sur l'utilisation de manière interchangeable des termes « consensus » et « avis unanime » au paragraphe 2.3 du document.
38. Comme pour la Politique de l'évaluation, les membres seraient consultés en vue de mettre la dernière main à un additif reprenant les modifications convenues, lequel

serait présenté pour approbation au Conseil d'administration à sa cent trente-deuxième session.

**Point 9 de l'ordre du jour: Questions diverses**

**Compte rendu sur les études d'impact menées dans le cadre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA**

39. La Directrice de la Division recherche et évaluation de l'impact a présenté un bref compte rendu des études d'impact menées durant FIDA11, en mentionnant en particulier l'approche adaptative qui avait été élaborée pour s'assurer que les engagements pris par l'institution au titre de FIDA11 seraient tenus en dépit des difficultés liées à la pandémie de COVID-19.
40. Les membres ont accueilli favorablement cette présentation, et ont demandé que ces éléments leur soient communiqués à des fins d'analyse.

**Clôture de la session**

41. Après avoir précisé que la nouvelle composition du Comité de l'évaluation serait approuvée à la session d'avril du Conseil d'administration, le président a remercié les membres du Comité de leurs contributions aux débats de la session et de leur appui indéfectible durant son mandat. Les membres du Comité ont remercié chaleureusement le président pour sa direction du Comité de l'évaluation et sa contribution inestimable à ses travaux.